



Musk contre l'UE

-
- [16/07/2024](#)

La Commission européenne va poursuivre le propriétaire de X, Elon Musk, en raison d'une infraction à la loi sur les services numériques. Les accusations ont été publiées vendredi, et c'est la première fois qu'une entreprise tombe sous le coup de la nouvelle loi.

Motivations : L'enquête a été ouverte en décembre 2023 en raison de préoccupations concernant la manière dont X régule ses vérifications de comptes et ses publicités. Dans ses conclusions, la Commission a écrit que la refonte du système de vérification de X par Musk « a un impact négatif sur la capacité des utilisateurs à prendre des décisions libres et informées sur l'authenticité des comptes et du contenu avec lesquels ils interagissent ».

La loi sur les services numériques stipule que les grandes entreprises doivent fournir une base de données dans laquelle sont enregistrées toutes les publicités, y compris ceux qui les financent et les démographiques cibles. Or, les enquêteurs ont constaté que la base de données de X sur les publicités n'est pas « consultable et fiable », ce qui rend difficile l'identification des « risques émergents ».

Amende : Si le tribunal confirme la décision, X pourrait se voir infliger une amende de 6 pour cent de son chiffre d'affaires annuel mondial, ce qui représenterait au moins quelques centaines de millions de dollars.

Remarques : Musk a écrit sur sa plateforme qu'il se réjouissait d'une « bataille très publique au tribunal pour que les Européens puissent connaître la vérité ».

Le commissaire européen chargé du marché intérieur, Thierry Breton, a répondu : « Soyez le bienvenu. » Il a ajouté séparément : « Si notre point de vue est confirmé, nous imposerons des amendes et exigerons des changements significatifs. »

« Notre point de vue » est une phrase qui mérite d'être soulignée. Il ne s'agit pas pour l'Europe de préserver ce qui est vrai ou juste, mais de s'emparer du pouvoir. Cette réalité est démontrée par la manière dont l'Europe fait le tri des informations en ligne.

Un accord secret ? M. Musk affirme que la Commission lui a proposé « un marché secret illégal : si nous acceptons de censurer discrètement certains propos sans en parler à personne, elle ne nous infligerait pas d'amende. Les autres plateformes ont accepté ce marché. Mais X ne l'a pas fait. »

Breton a insisté : « Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'« accord secret » avec qui que ce soit. »

Censure : Le rédacteur en chef de la *Trompette*, Gerald Flurry, a écrit concernant d'autres lois de l'UE qui réglementent l'Internet : « Il s'agit d'une pente glissante. Grâce à cette législation, l'UE sera bientôt en mesure de faire taire tout message qu'elle n'aime pas, comme celui que vous lisez en ce moment même ! »

Pour en savoir plus sur la façon dont l'Europe prend le contrôle de l'internet dans le monde entier, lisez [L'Allemagne prend le contrôle de l'internet](#) ».